

Fédération Départementale des Chasseurs du Rhône

Compte rendu d'Activité 2012-2013





Les chiffres clefs de la saison 2012-2013

LA FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS DU RHÔNE

- Nombre de chasseurs : **11 000**
- Nombre d'adhérent : **9 600**
- Nombre d'administrateurs : **15**
- Nombre de personnels : **9**
- Nombre d'associations de chasse communales : **244**
- Nombre d'ACCA : **21**
- Nombre d'associations de chasse privées : **166**
- Nombre d'associations spécialisées : **12**
- Nombre de validations par internet : **3 080**



Le mot du président

Ce rapport d'activité pour la période du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013 prend en compte les objectifs de notre Schéma Départemental de Gestion Cynégétique (SDGC) 2011-2017. Il doit nous servir de repère pour mener à bien les 105 actions qui y sont inscrites.

Comme vous pourrez le constater, cette saison a été marquée par une activité bien chargée et diversifiée en faveur du gibier et de la faune sauvage. Cela n'a pas échappé à M. le Préfet qui a renouvelé* l'agrément de notre Fédération au titre de la protection de l'environnement. Cet agrément nous permet de participer aux débats sur l'environnement. Le développement des partenariats avec les collectivités tant techniques que financiers est là aussi pour confirmer que nous sommes dans la bonne direction.

Ce rapport d'activité ne pourrait être établi sans la collaboration des responsables d'associations de chasse régulièrement sollicités pour participer à des travaux et de nombreuses enquêtes. Qu'ils en soient tous vivement remerciés !

Jean-Paul BESSON
Président

* Arrêté préfectoral du 19 Décembre 2012



2012-2013, c'est aussi la 2^{ème} année d'entrée en vigueur du second Schéma Départemental de Gestion Cynégétique

Grâce à cette véritable feuille de route pour la chasse Rhodanienne, la FDCR et les chasseurs qu'elle représente a ainsi pu guider ses actions dans un souci d'efficacité. Dans ce cadre, elle a agi en faveur de :

- **L'organisation de la chasse**, en formant près de 400 candidats à l'examen du permis de chasser qui seront les chasseurs de demain, mais aussi en



organisant des rencontres destinées aux chasseurs avec les agents de l'ONCFS au mois d'août afin de pouvoir échanger sur la réglementation, ou encore en tenant à disposition des chasseurs un site internet interactif et adapté aux actualités, particulièrement efficace en période de renouvellement des validations annuelles du permis de chasser, le guichet unique qu'il met à disposition a permis à 32% des chasseurs de valider en ligne.

- **Les milieux et habitats** en poursuivant la gestion des parcelles acquises par les chasseurs au travers de la Fondation qui vient de fêter ses 30 ans.



Ainsi dans le Rhône, près de 160 parcelles représentant 100 ha de terrain appartiennent aux chasseurs. Constitués de haies, boqueteaux, forêts de feuillus, landes, zones humides et tourbière ces parcelles sont ainsi protégées de l'urbanisation tout en recevant une gestion adaptée à leurs enjeux faunistique et floristique.



Exemple de parcelles entretenues par les chasseurs dans les Monts d'Or grâce à un partenariat avec le Syndicat Mixte des Monts d'Or

Par ailleurs, les chasseurs et leur fédération poursuivent leurs actions emblématiques d'implantations et de maintien de cultures faunistiques et de haies qui participent grandement à la préservation de la trame verte et bleue du département Rhône et mettent en valeur le rôle des chasseurs en faveur de l'environnement.

Quelques chiffres sur les actions des chasseurs en faveur de l'habitat de la faune sauvage sur 2012-2013

- Culture petit et grand gibier : 174 ha
- Milieu entretenu par broyage : 164 ha
- CIPANAB (Culture Intermédiaire piège à nitrates améliorée pour la biodiversité) : 90 ha

Partenariat avec le Grand Lyon **GRANDLYON** Communauté urbaine

- Agrifaune : 80 ha - Programme dans le Beaujolais viticole

Partenariat avec l'ONCFS et la Chambre d'Agriculture



- **La sécurité** en lançant une grande campagne de sensibilisation et d'actions en faveur de la sécurité des chasseurs et des non chasseurs. Ainsi 2012 a été l'année du lancement des mesures réglementaire relatives à la sécurité qui se sont traduites par :

- Chevreuils et sangliers sont tirés obligatoirement en battue avec un minimum de 5 chasseurs ou à l'approche, affût ou tir d'été.



Ci-contre : Extrait du film sur la sécurité projeté en avant-première lors de la réunion de Mansols

- Les battues au grand gibier seront obligatoirement organisées à l'intérieur d'un territoire d'une superficie minimale de 20 ha d'un seul tenant.
- Le déplacement lors des battues au grand gibier avec une arme prête à tirer est interdit.
- Obligation de tenir un livret de battue pour les battues de grand gibier.
- Obligation de signaler sur le terrain les battues au grand gibier.
- Port d'un gilet ou d'une veste à dominante orange fluo obligatoire lors des battues au grand gibier.

Des mesures incitatives ont également été poursuivies comme la campagne de commande groupées de postes de tir surélevés (473 subventionnés en 2012) ou la grande réunion délocalisée à Monsols sur le thème de la sécurité qui a réunie plus de 130 participants.

• La communication et la formation

, en mettant à disposition des chasseurs un catalogue de formation le plus adapté possible à leurs besoins qui a permis cette année de former :
Entre le 1^{er} juillet 2012 et le 30 juin 2013 :



- **Chasse accompagnée** : 2 sessions en juin et septembre pour 57 personnes formées.
- **Permis de chasser** : Tout au long de l'année, 14 sessions de formation théorique et 15 formations pratique pour former 360 personnes candidats.
- **Hygiène de la Venaison** : 2 sessions pour 45 personnes formées.
- **Chasse d'été du Grand Gibier** : 1 session pour 22 personnes formées.
- **Gardes particuliers** : 1 session pour 23 gardes particuliers formés.
- **Agrément piégeur** : 2 sessions soit 53 nouveaux piégeurs.
- **Responsables de battues** : 231 personnes formées. Depuis le début des formations en 1998, ce sont 1412 personnes qui ont été formées.
- **Etre ou devenir membre d'une équipe dirigeante d'une association de chasse** : 19 personnes formées
- **Communiquer sur la chasse avec les non-chasseurs** : 9 personnes formées.

La communication : axe important du 2nd SDGC du Rhône

Plus de douze associations de chasse locales ont entrepris des actions de communication sur 2012-2013 : journée de découverte de la nature, forum des associations de leur communes, rencontres avec d'autres utilisateurs de la nature...

La FDCR leur a fourni documentation, poster, affiche et appuis technique à cet effet.

Une nouvelle formation s'est d'ailleurs greffée au catalogue de formation : communiquer sur la chasse avec les non-chasseurs.



Au niveau départemental la communication 2012-2013 a été marquée par les rendez-vous de l'agriculture au parc de La Croix Laval où la FDCR a tenu un stand en partenariat avec la maison familiale rurale de la petite Gonthière et l'AFACCC du Rhône, le chien représentant une clef d'entrée privilégiée pour le jeune public.



La communication de la FDCR s'est également tournée vers les partenaires institutionnels de la chasse Rhodanienne que sont les collectivités locales et l'administration.

Le Système d'Information Géographique a permis à cet effet de produire et diffuser de nombreuses cartes adaptées aux spécificités de chaque territoire. Ces compétences ainsi que les connaissances de terrain que possèdent les chasseurs ont également été mis en valeur lors de la rencontre avec les Maires du Rhône au siège de la FDCR.



Enfin, le siège social de la FDCR est aussi un formidable outil de communication qui a permis d'accueillir notamment l'assemblée générale des randonneurs du Département. L'occasion a été saisie pour rappeler quelques recommandations aux promeneurs et pour souligner les bonnes relations existantes dans le département entre chasseurs et autres usagers de la nature.



ZOOM sur le site internet Fédéral www.fdc69.com



- 36 307 visiteurs différents sur l'année 2012
- 69 661 visites soit 5 800 visites/mois
- Record de visites avec 14 600 visites sur les mois d'août et septembre
- 378 associations de chasse ont un code d'accès à l'espace adhérent
- 175 communales se connectent régulièrement
- 40 particulières se connectent régulièrement
- 89 communales ne se sont jamais connectées
- 72 particulières ne se sont jamais connectées

• Les espèces

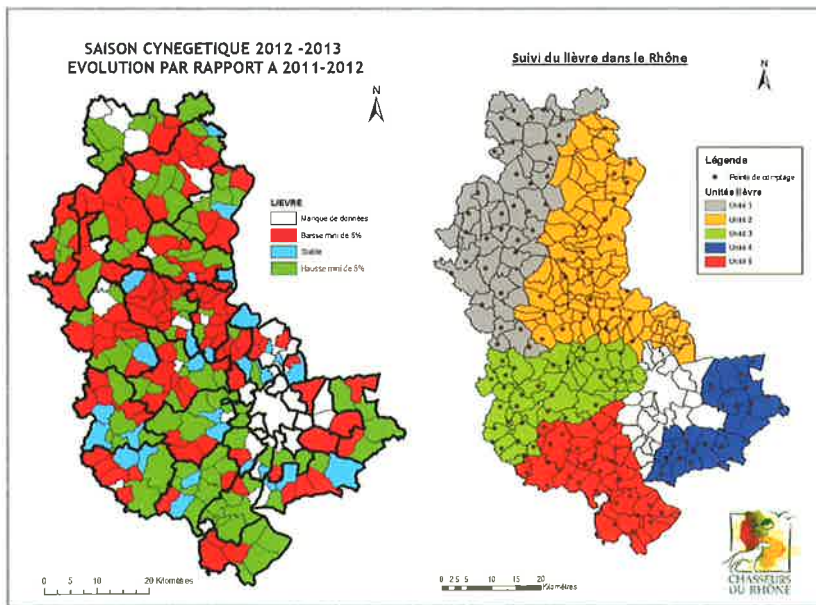
La connaissance des prélèvements : un axe fort du SDGC qui se poursuit cette année

Comme pour 2011-2012, la connaissance des prélèvements constitue une indication majeure sur l'état des populations de faune sauvage sur le département.

Les chiffres clefs 2012-2013 :

- Tableaux de chasse individuels analysés : 8 918
- Lièvre : 7 275, 49% des chasseurs en prélève.
- Lapin de garenne : 10 155, 27% des chasseurs en prélève.
- Faisan : 37 104, 68% des chasseurs en prélève.
- Pigeon ramier : 18 736, 26% des chasseurs en prélève.
- Bécasse des bois : 2 368, 10% des chasseurs en prélève.
- Sanglier : 1 520 (dont 685 saisis en ligne)
- Chevreuil : 3 037 soit 92% de réalisation (dont 1 145 saisis en ligne)

L'analyse des résultats des tableaux de chasse par cartographie a été lancée la saison précédente. Cet axe important du SDGC se trouve renforcé par la poursuite des actions qui permet d'une année sur l'autre d'observer les variations de population comme indiqué sur les cartes ci-dessous présentées lors des réunions de secteurs :



Lièvre : 147 points EPP (Eclairage Par Points).

D'autres enquêtes exhaustives sur le territoire Rhodanien nous renseignent sur les zones de présence ou d'absence de certaines espèces ainsi que sur l'état des populations.

Il s'agit notamment de « l'enquête prédateur », des relevés de piégeage et les comptes rendus de sortie des équipages de vènerie sous-terre.

A noter également les suivis accompagnés par le Contrat de Développement Durable de la Région Rhône Alpes en Pays Beaujolais (CDDRA) qui ont permis de



Contrat de Développement Durable de Rhône-Alpes en Pays Beaujolais CDDRA

fournir des pesons de précisions aux associations de chasse locales du Beaujolais vert.

Leur retour sur la masse des chevreuils prélevés permet d'affiner les connaissances sur cette espèce et s'inclut dans un

programme global de connaissance et de recherche de l'équilibre agro-sylvo-cynégétique.

441 associations de chasse dans le Rhône c'est au moins une association par commune* qui possède une connaissance fine de son territoire.

*Seules les communes complètement urbanisées de la proche périphérie de Lyon ne possèdent pas d'association de chasse

Les chasseurs « sentinelles » de la nature formés suivi sanitaire de la faune sauvage et de la venaison

45 nouveaux chasseurs ont été formés depuis le début de l'année 2013 sur la nouvelle réglementation Européenne en matière de suivi sanitaire de la venaison.

De septembre à février, chaque association (avec une moyenne de 30 adhérents par associations) pratique la chasse de 1 à 3 jours par semaine. De plus, pendant les mois où la chasse est fermée, ces mêmes adhérents se mobilisent plusieurs fois par mois pour réaliser des actions de terrain (prévention des dégâts de gibier sur les cultures, plantations et entretiens de haies et de cultures favorables à la biodiversité, nettoyage de printemps...)

Cette force vive est au contact direct du terrain et demeure sensible à toutes les problématiques environnementales mais également sanitaires. Effectivement, en 2012 pas moins de 38 analyses de cadavres d'animaux sauvages ont été réalisées afin de détecter d'éventuelles pathologies. Cette action est menée grâce à un partenariat avec le Conseil Général du Rhône.

RHÔNE
LE DÉPARTEMENT



Une connaissance des chasseurs affinée par des opérations de comptages

- Lièvre : 632 pattes radiographiées avec le concours des cliniques vétérinaires.
- Perdrix rouge : 107 points IPA (Indice Ponctuel d'Abondance).
- Perdrix rouge : 232 compagnies échantillonnées par 25 personnes.
- Chevreuil : 445 km, 14 circuits IKAV (Indice Kilométrique d'Abondance Voiture).
- Bécasse des bois : 482ème bécasse baguée durant l'hiver 2012-2013.
- Alaudidés, Colombidés, Turdidés : 15 points IPA (Indices Ponctuels d'Abondance), 3 circuits

La saison 2012-2013 a aussi été marquée par la participation de la FDCR au colloque national sur le lièvre à Troyes d'ans l'Aube.

Des conclusions pragmatiques et concrètes sont ressorties de ce temps fort. Certaines données permettront aux présidents d'associations de chasse d'optimiser leurs réflexions sur la gestion du lièvre. Parmi celles-ci :

- Productivité de 13 à 14 jeunes par an et par hase
- Taux de survie des levrauts varie de 10 à 50 %
- Durée de vie est de 2 à 3 ans avec un maximum enregistré à 12 ans
- La croissance d'un lièvre est rapide car à 3 mois la taille adulte est atteint (8 livres)
- Domaine vital saisonnier est de 20 à 30 ha et de 80 à 200 ha sur l'année
- Chez les jeunes, la dispersion varie de 700 mètres à 17 kilomètres

Un calendrier à retenir pour la saison 2013-2014

1^{er} janvier 2014 : Une nouvelle version de l'examen du permis de chasser facilitera son accès pour le plus grand nombre

Mars et avril 2014 : réunions de secteurs avec le bilan de la saison de chasse écoulée et les perspectives à venir

17 mai 2014 : L'assemblée générale de la FDCR se tiendra à Amplepuy



Saison cynégétique 2012-2013 : Les temps forts en images

Été 2012 : Les rendez-vous de l'agriculture où le sanglier a fait beaucoup parlé de lui



Automne 2012 : Les pigeons ramiers, gibier privilégié du début de la saison



Hiver 2012 : Beaucoup de neige sur les hauteurs du département. Des chasses aux renards se sont multipliées



Printemps 2013 : Des pluies importantes ayant impacté la reproduction de la perdrix rouge



MAISON DE LA CHASSE, DE LA PECHE ET DE LA NATURE

1 Allée du Levant - 69890 LA TOUR DE SALVAGNY

Tél. : +33 (0)4 78 47 13 33

Tél. : 04 78 64 63 71 (Services techniques)

Fax : +33 (0)4 78 83 20 65

E-mail : contact@fdc69.com

Site Internet : www.fdc69.com